



Communiqué de presse du groupe Libertés Identité Souveraineté (LIS)

Le 2 mai 2022

NON AU BURKINI DANS LES PISCINES GRENOBLOISES

Le maire de Grenoble entend redéfinir le règlement intérieur des piscines de sa communes lors du Conseil municipal du 16 mai prochain.

La proposition, sibylline, se contente de rappeler les interdictions habituelles (short, bermuda, etc) et d'affirmer que seuls les vêtements conçus pour la baignades sont autorisés. Si le maire de Grenoble n'était pas connu pour son positionnement islamo-gauchiste récurrent, la vigilance ne serait pas de mise. Mais M. PIOLLE s'est souvent, trop souvent, dans le passé, illustré par des prises de position peu compatibles avec le respect de la laïcité et la défense de notre identité, pour que nous ne soyons pas inquiets. Ne pas formellement interdire le port du burkini dans les piscines, c'est l'autoriser implicitement.

Le groupe LIS soutiendra toutes les initiatives politiques qui viseront à empêcher cette dérives immigrationniste, communautaire et islamiste.

Groupe LIS
Stéphane BLANCHON
Isabelle SURPLY
Christophe BOUDOT
Vincent LECAILLON

www.groupe-lis.fr